

Session Plénière du 18 février 2021

Rapport N°21.01.04 Programme Opérationnel régional FEDER-FSE+ et interrégional Loire 2021-2027

Intervention de Jean-René COUEILLE (sur une proposition de Philippe LOISEAU)

Monsieur le Président, Chers collègues,

Nous partageons bien volontiers un certain nombre d'analyses et de constats qui sont formulés ici. Il n'en reste pas moins que nos points de désaccords restent nombreux.

Vous vous félicitez, je vous cite, « *que la mobilisation sans précédent de l'Europe ait porté tous ses fruits* » puisque notre territoire bénéficierait pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie proposée, d'une augmentation de 40% de crédits en plus pour le Programme Opérationnel 2021-2027.

Il s'agit de le répéter en préambule, loin de l'habituelle propagande européiste, cet argent que l'UE mobilise en faveur de notre pays et pour ce qui nous occupe, en faveur de notre région Centre-Val de Loire, ne sera pas gratuit, et n'est pas un cadeau sans frais de Bruxelles.

Vous nous dites aussi que la Région avec l'Europe, l'État et les territoires doivent œuvrer ensemble pour réparer les dommages économiques et sociaux causés par la crise sanitaire. Mais encore faut-il que les bonnes décisions soient prises par l'ensemble des acteurs concernés.

Or la question de la Transition écologique et environnementale, les objectifs affichés concernant l'augmentation de la part de production d'énergie renouvelable à l'horizon 2050 et la défense de la biodiversité sont à cet égard très éclairants. Ils mettent en relief les errements de l'Europe de Bruxelles et de ses relais dont vous chantez les louanges.

Vous rappelez ainsi ici que les textes européens et nationaux stipulent que la Région doit réaliser une Evaluation Environnementale Stratégique pour chacun des Programmes européens dont elles bénéficient en tant qu'autorité de gestion. Et que dans ce cadre, la mise en œuvre de projets destinés à promouvoir les énergies provenant de sources dites renouvelables ne devra pas induire de pressions sur les espaces naturels et semis-naturels du territoire.

Pourtant, le maintien de votre soutien aux projets éoliens défendus par Bruxelles est extrêmement problématique. Implantation de parcs éoliens que vous ne remettez pas en cause puisque vous souhaitez uniquement veiller à leur non-localisation dans des espaces qualifiés « d'intérêt » et dans « les couloirs de biodiversité ».

Les quelques réserves que vous exprimez ici sont totalement insuffisantes.

Il s'agirait de mettre en place un moratoire sur les installations d'éoliennes, lesquelles font d'ores et déjà s'élever la note électricité de tous les Français.

Vous devriez savoir que l'accroissement de l'implantation des éoliennes, du fait de l'intermittence de l'énergie produite, supposerait le développement d'importantes capacités de stockage, soit, dans cette hypothèse des millions de tonnes de batteries, solution très coûteuse qui impliquerait de considérables déperditions d'énergie et donc un lourd bilan environnemental. De plus la technique de stockage permettant de transformer l'électricité en hydrogène ou en méthane, est loin d'être techniquement opérationnel.

La Commission de régulation de l'énergie, la Cour des comptes en 2018, la Commission des finances de l'Assemblée nationale en 2019 ont évalué le coût futur de la politique des éoliennes entre 80 et 120 milliards d'euros pour les prochaines années. De surcroît, le coût de modification des réseaux électriques est évalué par le Réseau de Transport d'Électricité à environ 35 milliards d'euros.

Les conclusions du rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur « *l'impact économique, industriel et environnemental des énergies renouvelables* », présenté en novembre 2019, chiffre à 90 milliards d'euros le coût du programme annoncé de quasi triplement du nombre des éoliennes sur le sol français. Ce même rapport recommande notamment de réallouer une partie des moyens donnés aux énergies renouvelables à la politique de l'habitat (rénovation énergétique des logements) et aux transports. Il est expliqué que « *la transition du nucléaire vers les énergies électriques intermittentes ne permet donc pas de lutter contre le réchauffement climatique.* »

Aussi, l'implantation massive d'éoliennes saccage l'âme de nos paysages, et donc notre identité profonde. Les éoliennes contribuent à l'artificialisation des sols, puisque l'érection d'une éolienne terrestre nécessite de couler dans le sol 1 500 tonnes de béton, de créer des routes pour les relier, très souvent de déboiser et contribue à la destruction de la biodiversité.

Bref, il faut en finir avec cette utopie coûteuse, et plus largement avec les délires macronistes, en l'espèce l'objectif d'une division par deux dans notre pays des émissions de CO2 d'ici 2030, ce qui serait synonyme d'effondrement économique de la France.

Parmi les solutions alternatives, l'économie circulaire est au nombre des solutions majeures, une condition préalable indispensable pour atteindre l'objectif de neutralité climatique et mettre un terme à l'inquiétante perte de la biodiversité.



Dans le monde limité en termes de ressources dans lequel nous vivons, il faut accélérer la valorisation de la chaîne de production, en préemptant par exemple les ressources grâce au recyclage.

Il faut créer les filières qui redynamiseront le tissu industriel français et briser la logique de concurrence mondialisée et de division internationale du travail. Mais également transformer une production orientée vers l'usage unique et jetable en des produits de qualité, dont l'usage est durable et valorisé lorsqu'ils sont en fin de vie.

L'UE, qui vous sert de boussole et de tiroir-caisse en faisant marcher la planche à billets doit tirer, si elle le peut et si elle en a les capacités, des leçons de cette crise des économies mondialisées.

Enfin, en finir avec les odes au libre-échange, avec un système mondialisé présenté comme le seul capable de répondre à nos besoins, notamment sur le plan alimentaire.

Les principes de localisme et de souveraineté, la pérennité des exploitations familiales, la hausse du revenu pour nos agriculteurs, la promotion des circuits courts et la protection de notre marché, voilà autant d'impératifs qu'il s'agit pour nous de défendre concrètement dès l'échelle régionale.

